

### CAZERES

4 NOVEMBRE 2020

3 NOVEMBRE 2021

### Dates à retenir

- Information collective: 24/09, 30/09 et 09/10 à 14h
- Dépôt des dossiers : 23/10/2020
- Tests de sélection : 26 et 27 octobre 2020
- Début de formation : 04/11/2020
- Fin de formation: 03/11/2021

### Tarifs

Frais d'inscription : 80 €  
BPJEPS : 8379 €  
CS AMAP : 1197 €

### Renseignements

Renseignements et inscriptions  
auprès de Stéphanie Pugenc  
04 67 50 46 00 - spugenc@cemea-occitanie.org  
A Toulouse  
Plateforme TCS 6 Cheminement  
Louis Auriacombe 31100 Toulouse  
06 73 16 96 38  
toulouse@cemea-occitanie.org  
www.cemea-occitanie.org

### Les objectifs de la formation

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 (BAC). Cette formation vise à former des professionnels de l'animation, techniciens de l'éducation populaire, capables de développer sur des territoires, des actions et des projets d'animation.

L'animateur exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure.

### Les débouchés

Les activités s'exercent dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations,...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant. Pour en savoir plus : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/2011>

L'animateur peut évoluer vers un domaine d'activité technique, l'encadrement pédagogique, la formation, une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement des publics, la coordination d'un projet ou d'une structure (association-service d'une collectivité territoriale).

### Les + de cette formation

- + Le BPJEPS LTP permet de diriger des Accueils Collectifs de Mineurs
- + Une mobilité européenne autour de l'échange professionnel de pratiques et de la rencontre culturelle et interculturelle est proposée dans le parcours de formation
- + Une formation accessible aux personnes en situation de handicap, avec un parcours individualisé de formation, une équipe de formateurs qualifiés, un référent handicap au sein du Centre de Formation
- + L'obtention du diplôme permet de se présenter au concours d'animateur de la Fonction Publique Territoriale
- + Le certificat de spécialisation Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne est proposé



## La formation

La formation est organisée en alternance sur 12 mois :

735 h en centre de formation

714 h en structure professionnelle sous tutorat pédagogique.

Selon le projet du stagiaire, le BPJEPS LTP peut être complété par le Certificat de spécialisation Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne 105h en centre de formation + 105h dans une structure accueillant du public en perte d'autonomie.

La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération.

Cette formation, principalement dispensée en présentiel, intègre des temps de formation à distance.

## Le programme du BPJEPS mention animation sociale

Le programme de formation est organisé en 4 Unités Capitalisables (UC) :

\* Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

\* Mettre en œuvre un projet d'animation culturelle s'inscrivant dans le projet de la structure

\* Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

\* Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC.

Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire.

Le BPJEPS LTP est délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) via l'obtention des 4 UC (ou Unités Capitalisables). Les UC1 et UC2 sont contrôlées par 1 épreuve en centre (production d'un document + entretien oral de 40'). L'UC3 est contrôlée par 1 épreuve en centre (production d'un document + entretien oral de 30'). L'UC4 est contrôlée par 1 épreuve de terrain (production d'un document + mise en situation + entretien)

## Modalités d'accès en formation et prérequis

Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation :

\* Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme

\* Attester d'une expérience d'animation de 200h minimum ou être titulaire d'un diplôme figurant dans la liste « dispenses et équivalences » en annexe V de l'arrêté du 18 juillet 2016 portant création de la mention « loisirs tous publics » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animateur

Réussir les épreuves de sélection : écrit (2h), épreuve d'activité collective (2h), oral (30')

## Le public concerné

La formation BPJEPS LTP s'adresse aux demandeurs d'emploi qui souhaitent se professionnaliser dans le champ de l'animation sociale, aux professionnels de l'animation en poste, aux personnes en reconversion professionnelle.

## Le financement de la formation

Cette formation est éligible au CPF : Code 237749

Vous êtes demandeur d'emploi : votre formation peut être financée dans le cadre du programme régional de formation (PRF) de la région Occitanie. Bon de commande PRF : 19Q05351644\_3

Vous êtes dans une autre situation: de nombreuses aides sont possibles. Contactez nous!

CGV : <https://cemea-formation.com/CGV/>

### Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.

Favoriser le développement des liens sociaux.

Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.

Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.

Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous,

Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.

### Méthodes mobilisées

Une conception et une pratique de la formation en alternance

L'utilisation de méthodes d'éducation active

La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation

L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel

La mise en œuvre de parcours de formation et de suivis personnalisés

L'utilisation du numérique et de la FOAD dans la formation

L'accès à la plateforme de ressources en ligne Yakamédia

La mise en place de démarches d'accompagnement culturel durant la formation